CONSEIL PATRIMONIAL

Gestion du patrimoine familial : analyser, structurer et transmettre

Une famille accumule des biens au fil des années sans que l'ensemble forme une stratégie : un régime matrimonial choisi sans réflexion un bien détenu en indivision une assurance vie dont la clause bénéficiaire n'a jamais été relue. Les difficultés apparaissent au moment d'un divorce d'une donation ou d'un décès. Deux jours pour poser une méthode d'analyse : établir le bilan patrimonial du foyer relier la situation familiale au régime matrimonial puis comparer les outils de détention et de transmission. Les dossiers traités portent sur des familles recomposées et des patrimoines mêlant résidence principale immobilier locatif et placements financiers.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 426 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Conseillers en gestion de patrimoine conseillers bancaires collaborateurs de notaires et experts-comptables.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Établir le bilan patrimonial d'un foyer et en dégager les déséquilibres
- Relier la situation familiale au régime matrimonial et à ses effets
- Comparer les modes de détention d'un bien immobilier
- Identifier les outils de transmission adaptés à un objectif familial
- Analyser une clause bénéficiaire d'assurance vie et en mesurer les effets
- Restituer un diagnostic patrimonial compréhensible par le client

03 Programme détaillé

M1 Diagnostic patrimonial du foyer

- Partir des faits et des objectifs
- Recueil des données familiales et professionnelles
- Bilan des actifs et des passifs
- Analyse des revenus et de la capacité d'épargne
- Hiérarchisation des objectifs du couple
- Repérage des risques de rupture et de dépendance
- Cas pratique : Établissement du bilan patrimonial d'une famille recomposée à partir d'un dossier documenté.

M2 Cadre familial et régimes matrimoniaux

- Le droit de la famille structure le patrimoine
- Effets des principaux régimes matrimoniaux
- Changement de régime et aménagements possibles
- Situation des couples non mariés
- Protection du conjoint survivant
- Conséquences d'une séparation sur les biens
- Atelier : Comparaison des effets de deux régimes matrimoniaux sur une même situation familiale.

M3 Détention et valorisation des actifs

- Choisir la bonne enveloppe
- Détention directe indivision et société civile
- Démembrement de propriété et usufruit
- Assurance vie et rédaction de la clause bénéficiaire
- Épargne financière et horizon de placement
- Effet du crédit sur la construction du patrimoine
- Atelier : Relecture et réécriture de clauses bénéficiaires au regard des objectifs exprimés par le client.

M4 Transmission et accompagnement du client

- Organiser le passage de relais
- Donation simple et donation partage
- Testament et quotité disponible
- Transmission d'un bien immobilier familial
- Protection des personnes vulnérables
- Restitution du diagnostic et suivi dans le temps
- Mise en situation : Restitution orale d'un diagnostic patrimonial à un couple aux objectifs divergents.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 426 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr